

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	28 (1899)
Heft:	5
Rubrik:	Réunion de la Société valaisanne d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que nous résumons, les principaux facteurs étiologiques sont :

1. Les maladies héréditaires nerveuses et psychopathiques (53 %);
2. La syphilis héréditaire (18 %);
3. Des maladies héréditaires du cerveau (7 %);
4. Des maladies infectieuses aiguës (2 %);
5. Le rachitisme (8 %);
6. Des accidents graves à la naissance des enfants (8 %);
7. De graves blessures à la tête (8 %);
8. Des naissances avant le terme (enfants de 7 mois) (4 %).
9. Proche parenté des époux (4 %).

Remarquons encore ici que la faiblesse d'esprit héréditaire provient généralement du père et de la mère. Il est intéressant de noter aussi que fréquemment l'ivrognerie et le diabète existaient chez les descendants. D'après la statistique de l'auteur, les maladies infectieuses jouent ici un faible rôle. Le même spécialiste a constaté cinq cas où une maladie infectieuse (malaria, diphtérie, petite vérole, typhus, fièvre intermittente) a produit une grande faiblesse d'intelligence. Les enfants en question étaient déjà atteints d'une infirmité mentale. La faible proportion des cas causés par le rachitisme s'explique par le fait que les enfants qu'il a eu à soigner appartenaient en général à des classes aisées. Parmi les cas provenant de blessures à la tête l'auteur n'a compté que ceux où il a pu constater un grave ébranlement du cerveau. Parmi les facteurs étiologiques rares, citons l'usage de l'alcool dans la première enfance (2 %); dans un cas le ver solitaire, un de typhus de la mère à la naissance de l'enfant, etc.

Les conséquences de la scrofule sont difficiles à apprécier. En Irlande, elle est la cause des $\frac{2}{3}$ des cas d'idiotie.

Très souvent plusieurs facteurs étiologiques agissent simultanément.

On indique assez souvent aussi l'épilepsie comme cause de l'idiotie infantile. C'est là une erreur. Sans doute, les crampes spastiques ne sont pas rares chez les idiots — on les rencontre dans un tiers environ des cas graves, — mais elles ne sont pas la cause de l'idiotie, mais des suites des maladies du cerveau.

(*A suivre.*)

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ VALAISANNE D'ÉDUCATION

Il existe entre instituteurs fribourgeois et valaisans trop de liens d'amitié pour que ce qui fait la joie des uns ne trouve pas un écho dans le cœur des autres. Aussi, est-ce avec plaisir que nous communiquons aux lecteurs du *Bulletin*, aux membres

de notre Société d'Education, cette relation succincte de la XIII^e réunion générale de notre sœur cadette des bords du Rhône

Sion, 19 avril, 10 heures du soir Le temps est à la pluie et le baromètre — fâcheux augure — s'opiniâtre à marquer la baisse avec une désespérante persistance. Ici l'on est guère inquiet et l'on sourit quand nous émettons quelques craintes au sujet de la journée de demain. Comme si, pour les régents des hautes vallées, le mauvais temps était un obstacle ! Mais, n'est-ce pas à propos d'eux qu'un poète a écrit :

« Le montagnard ne craint que la chute du ciel ! »

Sierre, 20, 9 heures du matin. Du train montant de nombreux congressistes sortent avec empressement pendant que la fanfare du bourg *la Gérondine* jette aux quatre vents ses plus sonores harmonies. Bientôt sur ses pas, un cortège se forme et, à travers les rues de Sierre, gagne l'église paroissiale où est célébré l'office traditionnel à la mémoire des sociétaires défunt.

9 ½ heures. Départ pour Géronde. La pluie obstinément veut être de la partie. Se considérerait-elle comme invitée ? Durant la nuit, elle a détrempé les routes : dans leur boue épaisse on patauge bien quelque peu, mais qui y prendra garde quand s'ébranlera le cortège et que le regard ravi se portera tour à tour sur les divers horizons de cette délicieuse contrée. Sierre l'agréable ! la bien nommée dont la pluie menue et intermittente ne réussit pas à voiler les charmes captivants. C'est aux beaux jours qu'il faut te visiter, quand ton ciel est sans voile, quand la neige étincelle sur tes hauts sommets et que de pampres verts se parent tes coteaux ! Hélas ! le soleil, ce grand magicien, est aujourd'hui absent ; il ne brille que dans les armes de la petite cité qui ornent le drapeau de la Gérondine et le paysage prend une teinte mélancolique qui n'est pas sans attrait. Nous saluons en passant les petits lacs de Géronde et atteignons bientôt le lieu de la réunion.

Géronde, 10 heures. C'est un vieux monastère, jadis attribué au collège de Brigue après avoir appartenu à l'Ordre des Carmélites. Aujourd'hui ce paisible séjour abrite l'Institut des sourds-muets du Valais dont la Supérieure dirigea pendant quelque temps avec le tact que l'on sait, l'établissement similaire de Gruyères. Il pleut encore, si peu pourtant que l'œil découvre sans peine vers l'ouest les éminences séduinoises de Valère et Tourbillon. Les congressistes ne s'attardent pas à contempler le paysage car la séance s'ouvre dans l'église du couvent sous la présidence de M. le Chanoine Burnier. M. de Sépibus, président de la municipalité de Sierre, au nom de ses administrés, adresse à l'assemblée quelques paroles de bienvenue ; puis M. le Chanoine Burnier expose éloquemment le rôle de l'Education chrétienne, ses principes et son but en regard des

systèmes nouveaux dont l'apparence scientifique voile à peine certaines tendances par trop matérialistes.

La discussion est ensuite ouverte sur les conclusions des thèses à l'ordre du jour :

1. L'éducation religieuse et morale des enfants de l'école primaire ;

2. Des principaux moyens d'exciter et soutenir l'attention des élèves.

L'assemblée renonce, faute de temps, à entendre la lecture de l'un et l'autre rapports qui condensent, d'une manière remarquable, les études des conférences pédagogiques du Bas-Valais. Plusieurs orateurs prennent part à la discussion. Qu'on nous permette de citer, entre autres, le nom d'un sympathique et fidèle ami des instituteurs fribourgeois, de M. Hopfner dont la parole autorisée a souvent retenti au sein de nos réunions cantonales. Beaucoup de points sur ces thèses n'ont pu être qu'effleurés, en raison de l'heure avancée, dans cette joute oratoire aussi courtoise qu'intéressante. Nous ne voulons — et pour cause — entrer dans le vif du débat ; nous nous bornons à féliciter nos collègues valaisans de la remarquable attitude qu'ils ont su garder dans cette église glaciale, pendant l'interminable séance au cours de laquelle nul ne laissa paraître un instant de fatigue et d'ennui. C'est bien à leur endroit qu'on pourrait redire cet éloge de César, parlant des vaillants Helvètes : « Aucun d'eux ne tourna le dos ! » Bel exemple à imiter dans les réunions de notre Société pédagogique fribourgeoise dont les séances sont si peu suivies malgré l'animation et le vif intérêt qui en relèvent les discussions ! Comptes approuvés, l'assemblée renouvelle ensuite son comité en appelant à la présidence M. l'Inspecteur Giroud à Conthey, après avoir acclamé son président démissionnaire, l'aimable et dévoué M. le Chanoine Burnier.

2 heures. Le banquet commence enfin et ce n'est pas trop tôt. Aussi chacun fait-il honneur au menu préparé par les bonnes Sœurs de l'hospice et délicieusement arrosé d'abondants vins de fête offerts par les 17 communes du district de Sierre. Voici ce menu tel que le libella, le plus facétieux de nos amis valaisans.

Potage A. B. C.

Bœuf à la Pestalozzi et épinards aux participes

Jambon et choucroute à la méthode analyt-synthétique.

Rôti de veau Schenk et purée à l'art. 27

Salade de discussion

Fromage P. Girard

Fruits

Dessert aux amendes scolaires.

Décrire un banquet, c'est les décrire tous ; aussi nous dispenserons-nous de détails trop prolixes sur cette partie, non des moins agréables, de la réunion de nos amis valaisans. Deux faits pourtant, en dehors des discours excellents à tous égards, ont

communiqué une physionomie particulière à ces agapes fraternelles. Ce fut d'abord la vente de billets de loterie tous gagnants au profit de l'asile de Géronde. Tirée sur l'heure, cette tombola extraordinaire obtint le plus vif succès en provoquant des accès de fou rire, un brio de meilleur aloi qui ira *crescendo* jusqu'à la fin. Ce fut ensuite une réédition de ce gracieux compliment qu'un sourd-muet de Gruyères adressa en 1895 à notre Société d'Education réunie dans la cité des anciens comtes. Bien des yeux se sont mouillés lorsque l'enfant de Géronde célébra d'une voix juste et parfaitement articulée, les mérites de l'instituteur et remercia les bienfaiteurs de l'asile. Ah ! combien plus est digne d'admiration le dévouement de ces saintes femmes, qui avec une patience angélique se vouent à la pénible mission de rendre la parole aux muets et de remédier aux conséquences de la surdité. Aussi sont-elles accueillies par de vifs applaudissements les paroles de M. Allet, major de table, qui offrit au personnel de Géronde le tribut d'admiration et de reconnaissance de l'assemblée. Tous les discours seraient à citer : l'exposé de M. Chappaz, conseiller d'Etat, dont les encouragements trouvèrent un écho joyeux dans le cœur de ses subordonnés ; le toast de M. le Chanoine Burnier à la patrie ; ceux de M. de Cocatrix aux instituteurs, de Mgr Ecœur au gouvernement valaisan, de M. de Chastonnay, préfet de Sierre, de M. Giroud, inspecteur scolaire, à l'union des amis de l'école. A M. Vannaz, saluant le canton de Fribourg, M. Collaud répond avec le feu qui le distingue, et M. Délez de Salvan porte au bourg et au district de Sierre un toast scintillant d'humour et de poésie. Nous en passons et sed meilleurs ; car « qui ne sût se borner... » Or, pour conclur enous dirons que tous les participants garderont le plus agréable souvenir de cette journée dont rien ne put troubler la touchante harmonie.

Mais c'est l'heure du départ : le temps ne dure guère aux épanchements de l'amitié ! Adieu Sierre, Géronde, pour longtemps !

Les délégués fribourgeois emportent eux aussi un durable souvenir de leurs amis du Valais : ils les remercient par l'intermédiaire du *Bulletin* qui compte encore quelques lecteurs sur les bords du Rhône, de leur franche, cordiale et sympathique hospitalité. Que M. le Chanoine Burnier, que MM. Pignat et Lamon surtout reçoivent ici le témoignage de leur gratitude.

E.



ÉCHOS DES REVUES

M. Chabot, professeur de psychologie à la Facultés des lettres de Lyon, indique une série d'observations que les instituteurs pourraient faire sur leurs élèves.